

## DEPOT D'UNE DEMANDE DE RECEVABILITE

### POUR LA VALIDATION D'UNE UE ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN

#### A lire avant le dépôt du dossier

Le dépôt de la demande doit s'effectuer dès que possible au début des enseignements et avant la clôture des inscriptions pédagogiques pour une validation relative au semestre 1, 3, 5 de la formation, et avant la session d'examens de semestre 1, 3, 5 pour une validation relative au semestre 2, 4, 6 de la formation.

La validation n'est pas nécessairement liée à l'année universitaire en cours. Par exemple, une étudiante ou un étudiant qui a eu une activité bénévole ou professionnelle en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année de licence peut demander la validation de ses acquis dans le cadre d'une 3<sup>ème</sup> année de licence.

Attention cependant, l'UE ESC n'est pas disponible à tous les semestres de toutes les années de licence. Les étudiantes et les étudiants qui désirent suivre cette UE doivent se renseigner auprès de la scolarité de leur composante ou de leur directeur des études pour planifier l'intégration de cette UE dans leur cursus de formation.

Les mêmes activités ne peuvent donner lieu qu'à une seule demande de validation par cycle de formation (cycle licence, cycle master).

#### Pièces justificatives à fournir :

- Dossier UE Engagement Social et Citoyen
- Certificat de scolarité ou carte étudiante pour l'année en cours
- Attestation de l'employeur ou de l'association pour les activités concernées précisant leurs natures et leurs durées (*L'engagement doit être substantiel : un volume horaire d'au moins 40h sur 6 mois est attendu et doit donc être précisé sur l'attestation*)

#### Etapas de validation de l'UE ESC :

- 1) Contacter son service de scolarité, secrétariat pédagogique ou directeur des études pour choisir le semestre de rattachement de l'UE ESC ;

Envoyer un dossier complet à l'adresse mail suivante : [uesc.contact@utoulouse.fr](mailto:uesc.contact@utoulouse.fr)

- 2) Si le dossier est recevable, la scolarité générale vous en informe en mettant en copie le référent ESC de votre composante qui fixera avec vous la date du premier entretien d'évaluation du projet, qui participera à la notation finale ;
- 3) A la fin de votre mission d'engagement, vous remettrez un rapport à l'enseignant référent et ferez un oral de présentation qui seront tous les 2 notés. Une note d'aide à la rédaction du rapport est disponible sur la page web du dispositif ESC ;
- 4) La Commission ESC doit enfin statuer sur la validation de la note finale proposée par le référent ESC.